

Communiqué

Lutte à la pauvreté et tarification du système public en santé

LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DÉNONCENT LES CONSÉQUENCES DES ACTIONS GOUVERNEMENTALES

Montréal, le 9 juin 2010-- La Coalition des Tables Régionales d'Organismes Communautaires (CTROC) et la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles joignent leur voix à celles des autres organisations de la société civile pour dénoncer le « *Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale* » et se joignent à la manifestation de la Coalition Solidarité Santé, contre la marchandisation du système public de santé.

Lutte à la pauvreté :

le gouvernement donne d'une main une partie de ce qu'il a pris de l'autre !

Tout comme le Collectif pour un Québec sans pauvreté, la CTROC et la Table considèrent que le second plan gouvernemental de lutte à la pauvreté, présenté par le ministre Hamad dimanche dernier, « *n'améliore pas les conditions de vie des personnes en situation de pauvreté, ignore les droits humains, ne se conforme pas aux objectifs et obligations de la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, n'ajoute rien pour répondre aux enjeux sociaux pressants qui ont été mis en évidence ces dernières années et fait fi des convergences qui rendent incontournable une véritable lutte à la pauvreté et aux inégalités.* »

Avec le plan du ministre Hamad et le budget Bachand, les personnes en situation de pauvreté, que côtoient chaque jour les organismes communautaires, ne verront pas leurs conditions s'améliorer. Dans les faits, près de la moitié de l'argent neuf, totalisant seulement 1,3 milliard sur les 7 milliards \$ annoncés, vise à compenser les hausses de taxes et de tarifs ainsi que la nouvelle taxe à la santé contenues dans le budget 2010-2011 du gouvernement du Québec.

En bout de ligne, le crédit d'impôt « solidarité » et l'indexation des prestations d'aide sociale n'amélioreront en rien la situation des personnes en situation de pauvreté; tout au plus, ces mesures limiteront la diminution de leurs revenus disponibles ou la dévaluation de leur prestation. À l'échelle individuelle, ce n'est pas avec 150\$ de plus par année, qu'une personne seule pourra assumer les factures qui découleront du budget Bachand, notamment celles relatives au système de santé.

Le système de santé n'est pas à vendre !

« *Seul un système intégralement public, géré et financé publiquement, est garant d'un système équitable et efficient* », c'est le message que portent aujourd'hui les organisations étudiantes, syndicales et communautaires, regroupées devant la Conférence de Montréal du Forum économique

international des Amériques, exactement cinq ans après le jugement de la Cour suprême dans l'affaire Chaoulli, jugement utilisé par le gouvernement pour privatiser le système de santé. La CTROC et la Table étaient du nombre pour réclamer du gouvernement Charest l'abandon du ticket modérateur et de la franchise en santé, parce que la santé n'a pas de prix.

La Coalition des TROC (www.ctroc.org) réunit 16 Tables régionales d'organismes communautaires. Quant à la Table des regroupements (www.trpocb.typepad.com), elle rassemble 35 regroupements provinciaux. Ensemble, elles réunissent plus de 3000 organismes communautaires œuvrant dans tous les domaines de la santé et des services sociaux du Québec. Elles sont membres de la Coalition Solidarité Santé et de la Coalition contre la privatisation et la tarification des services publics.

-30-

source : Stéphane Lessard (514) 497-7146, coordonnateur à la vie associative (CTROC)
Mercédez Roberge (514) 690-7826, (514) 844-1309, coordonnatrice (la Table)